

Trop-plein + Inflammation = Incendie d'un parc de réservoirs !
(Partie 2)

Octobre 2009

Un gros réservoir de stockage contenant un liquide inflammable déborda. Deux opérateurs intervinrent en se déplaçant en camion pour examiner les lieux. En quelques minutes, il y eut une bruyante explosion suivie d'un incendie. On croit que le camion a servi de source d'inflammation. Il fallut une journée et demie au personnel d'intervention d'urgence pour éteindre l'incendie qui s'était propagé au parc de réservoirs. Plus d'une douzaine d'employés furent hospitalisés et il y eut des dommages importants à la propriété.



Voir le Beacon de septembre 2009 pour une discussion sur ce que vous pouvez faire pour prévenir le débordement de réservoir.

Le saviez-vous ?

- Un moteur à combustion interne (essence ou diesel) peut être une source d'inflammation pour un nuage de gaz inflammable. Les moteurs à combustion interne sont communément utilisés dans les véhicules moteurs mais aussi dans d'autres appareils portables en usage pour l'exploitation des usines, de la maintenance et de la construction.
- La température des surfaces chaudes d'un moteur peut excéder la température d'auto-inflammation de plusieurs vapeurs inflammables.
- Si une vapeur inflammable est présente dans l'air aspiré dans un moteur, la vapeur inflammable procure du carburant additionnel et peut causer une hausse de régime du moteur.
- On a rapporté des moteurs diesel qui ont continué de tourner en utilisant l'atmosphère inflammable comme carburant et air de combustion. La raison étant que les moteurs à diesel opèrent en enflammant le carburant par chaleur de compression alors que les moteurs à essence utilisent des bougies d'allumage.

Que pouvez-vous faire ?

- Ne conduisez **jamais** dans un secteur où vous suspectez la présence d'un nuage de vapeur inflammable !
- Souvenez-vous que d'autres appareils mus par un moteur à combustion interne peuvent aussi servir de source d'inflammation. De tels appareils incluent, à titre d'exemple, les génératrices mobiles ou portables, les compresseurs à air, les pompes mues par moteurs et les tondeuses à gazon.
- Plusieurs usines qui manipulent des matières inflammables requièrent un permis de travail à chaud pour pouvoir utiliser un véhicule moteur ou autre moteur dans certains secteurs. Vous devriez être familiers avec vos politiques et exigences d'usine et toujours les suivre.
- Si le moteur du véhicule que vous conduisez commence à augmenter de régime de lui-même, éteignez-le et éloignez-vous en immédiatement. Vous pourriez avoir conduit dans une atmosphère inflammable !
- Certains établissements requièrent que tous les moteurs soient équipés d'un dispositif de fermeture de l'entrée d'air au moteur. Sachez si votre usine le requiert. Si oui, assurez-vous d'être pleinement entraîné sur le fonctionnement de ce dispositif, comment et quand l'utiliser et comment le maintenir.



Ce qu'il restait du camion !

Ne conduisez pas dans une explosion !